

- **Externalisation de 5,5 postes de travail** vers de la sous-traitance engendrant une perte de savoir-faire pour la Banque Courtois !
- **Disparition de 2,5 postes de travail** liée aux évolutions informatiques dont le développement n'aura de cesse de détruire nos emplois !
- **Refonte des Pôle crédits et Pôle services bancaires** en un Service Clientèle Régional (SCR) dont les contours, l'organisation et les missions ne sont pas fixés, fragilisant ainsi les salariés qui vont y travailler !

... au final, une suppression globale de 8 postes de travail à la Banque Courtois sans réelle justification économique ainsi que l'a confirmé le Président dans son intervention lors du CE du 27/3/2015 (Rh.net/Mes collègues et moi/Vie pratique/PV du Comité d'entreprise/CE du 27-3-2015/ pages 9 et 10).



Pour la CFDT, ce projet s'inscrit dans une logique d'**EXTERNALISATION** par petits morceaux dans l'unique but de continuer à contracter encore davantage la masse salariale.

Sur le terrain, cette démarche va inévitablement engendrer pour les salariés des **CONDITIONS DE TRAVAIL TOUJOURS PLUS DEGRADEES** ainsi qu'un bouleversement de leur équilibre vie professionnelle/vie privée.

C'est pourquoi, lors de la consultation de vos représentants sur ce projet « INDIGO », la CFDT a rendu un avis **NEGATIF**.

A suivre... avec la consultation du Comité d'Entreprise sur l'**EMPLOI 2015** à la Banque Courtois...



BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT – A RETOURNER A LA CFDT PERMANENCE TOULOUSE :
33 RUE DE REMUSAT 31000 TOULOUSE

NOM : _____ PRENOM : _____

AGENCE OU SERVICE : _____ POSTE OCCUPE : _____

DECIDE D'ADHERER A LA CFDT A COMPTER DU : _____ SIGNATURE

